Grève des débardeurs

• (0240)

Alors, lorsque nous voyons des solutions stupides comme nous avons connues jusqu'à aujourd'hui, de prétendues solutions proposées par les ministres, nous nous rendons compte que les agriculteurs, les producteurs sont toujours un peu plus pauvres, toujours un peu plus endettés et ceux qui les financent, toujours un peu plus riches.

Une voix: C'est une honte!

M. Rondeau: Il est pitoyable de constater que dans notre économie, dans son ensemble, depuis les deux dernières années, toutes les classes de producteurs ont périclité. Seules les banques et leurs filiales, les compagnies monopoles qui sont la propriété des banques ont prospéré. Les compagnies de finance ont prospéré. Les banques ont prospéré. Les finances ont prospéré, mais les cultivateurs, comme les autres classes sociales, ont périclité. Tout ce qu'on a à leur offrir, ce sont des dettes, tout ce qu'on a à leur offrir ce sont des intérêts à retardement.

Monsieur le président, depuis 1962, à chaque budget, à chaque discours du trône, j'ai entendu des mesures salvatrices pour venir aider la classe agricole, mais ces mesures salvatrices, avant de les voir déposer en Chambre, elles se résumaient toujours à la même mesure: un prêt agricole plus gros qu'avant, des dettes plus formidables qu'avant, et ensuite, nous entendons les ministériels se vanter: Nous avons sauvé l'agriculture.

Eh bien, monsieur le président, lorsque nous constatons où en est rendue la classe agricole, lorsque nous constatons que le nombre de cultivateurs au Canada diminue de jour en jour, que les dettes sur les prêts agricoles, les nantissements agricoles, les nantissements sur la machinerie, les nantissements sur les animaux progressent sans cesse, que les banques font des affaires d'or avec la classe agricole, et aujourd'hui nous sommes encore devant une situation de fait où il existe une énorme différence entre les prix donnés aux producteurs de l'Ouest pour leur production, pour l'orge, l'avoine et le maïs, et les autres céréales, et le prix payé par les cultivateurs de l'Est pour la même production, pour les mêmes céréales; eh bien, on a dénoncé ce scandale-là

J'ai entendu cela depuis 1962, cette ritournelle, cette chanson, ces vœux pieux. On n'en a pas eu de solution. On n'en a pas eu depuis combien de temps? Nous avons proposé des entrepôts de céréales dans l'Est du Canada, où l'on pourrait prendre les céréales au moment de la récolte et les transporter immédiatement, de façon à éviter, à contourner tout conflit ouvrier.

L'honorable député de Portneuf (M. Bussières) tantôt a admis en cette Chambre, et il avait raison . . .

Une voix: Il a bien parlé.

M. Rondeau: Oui, il a bien parlé, et je le félicite. Et lorsque le gouvernement...

Je ne suis pas ici pour lui faire des reproches, quand j'entends un député dire quelque chose de sensé, je suis prêt le premier à le reconnaître. Si le gouvernement le veut, il peut régler le problème des ports nationaux ce soir. Le ministre aurait pu régler le problème il y a sept jours, il y a dix jours.

Une voix: Le député de Lapointe (M. Marceau) a bien parlé.

M. Rondeau: Le député de Lapointe, et je l'ai dit tantôt, ne s'est pas contenté de flatter le ministre, il lui a demandé

de présenter une solution sérieuse. On est rendu au point où, au Québec, les animaux commencent à se détruire les uns et les autres, eh bien, cela est stupide, cela est une tour de Babel et cela n'a pas été créé par ceux-là qui sont dans l'opposition, cela a été créé ou maintenu ou entretenu et toléré par ceux-là qui sont assis du côté ministériel, par ceux-là qui ont le pouvoir de régler quelque chose mais qui ne règlent rien, qui ne mènent rien, qui n'administrent rien, mais qui laissent décider la bureaucratie. J'ai hâte que le ministre de l'Agriculture prenne son rôle en main, comme il le voulait, comme il le désirait et comme il le préconisait lorsqu'il était député ministériel et que son prédécesseur était assis dans le fauteuil du ministre de l'Agriculture, l'ex-député de Medicine Hat. Je me rappelle très bien le ministre de l'Agriculture d'aujourd'hui, il était assis pas loin de nous, en face de nous, et dans ce temps-là. il semblait avoir toutes les solutions aux problèmes. Il maugréait, il critiquait, pas trop fort, mais il critiquait le ministre de l'Agriculture de l'époque et j'accordais une certaine confiance à l'honorable ministre de l'Agriculture d'aujourd'hui. Mais je suis déçu de la lenteur qu'il prend à rendre des décisions. Je suis prêt à lui concéder une chose, il est peut-être compétent, il a peut-être les connaissances mais je crois qu'il est restreint par ses fonctionnaires, ses bureaucrates qui, malheureusement, trop souvent, dans tous les ministères, prennent des décisions. Ce sont eux qui administrent le pays et les ministres font semblant d'administrer leur ministère, mais ils ne prennent pas les décisions.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais le temps qui lui était alloué est maintenant expiré. L'honorable député de Richelieu.

M. Florian Côté (Richelieu): Monsieur le président, à une heure aussi tardive, je vais essayer d'être très bref et passer peut-être par-dessus tout ce qui s'est dit depuis le début de la séance qui s'est prolongée d'après moi beaucoup trop longtemps.

A l'encontre de plusieurs de mes collègues, je ne suis pas si heureux que cela du débat qu'on a eu ce soir. Pour plusieurs, ça été une joie, ils ont pu s'exprimer, pour quelques-uns, si j'avais été à la place du député de Shefford (M. Rondeau), je serais peut-être heureux, parce qu'il a dit qu'il avait appris quelque chose des libéraux ce soir.

M. Rondeau: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. Boulanger: Il n'y a pas de rappel au Règlement après deux heures.

Une voix: Il est trop tard.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. L'honorable député de Shefford invoque le Règlement.

M. Rondeau: Monsieur le président, je voudrais faire remarquer à la Chambre que la seule chose que j'ai apprise ce soir des députés libéraux, c'est qu'il y en avait deux, lesquels je croyais, avaient de la colle Lepage sur leur siège et qui sont venus à bout de démontrer qu'ils n'en avaient pas.

M. Côté: Tout comme sa connaissance en matière d'agriculture, il ne sait pas ce qu'est un rappel au Règlement, parce qu'il ne se serait pas levé pour dire ce qu'il vient de dire là.

Maintenant, je n'ai rien appris, comme je le disais tout à l'heure, de ce qui s'est dit ici ce soir, sauf que j'ai peur à un